



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



AB2X23V1

**CONCOURS EXTERNE POUR LE RECRUTEMENT
D'INSPECTEURS DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS
SESSION 2023**

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N° 2

(DURÉE : 3 HEURES – COEFFICIENT 4)

OPTIONS A, B, C et D

Au choix du candidat,

ce choix ayant été précisé au moment de l'inscription

AVERTISSEMENTS IMPORTANTS

Vous devez composer dans l'option choisie lors de votre inscription et uniquement dans celle-ci. **Si vous composez dans une option différente ou dans plusieurs options de la présente épreuve, votre copie sera notée 0/20.**

L'usage de tout matériel autre que le matériel usuel d'écriture et de tout document autre que le support fourni est **interdit**.

Toute fraude ou tentative de fraude constatée par la commission de surveillance entraînera **l'exclusion du concours**.

La copie ne saurait comporter de **nom, initiales, paraphe, signature, lieu géographique ou tout autre élément ou signe distinctif** susceptibles de permettre l'identification du candidat. Le non-respect de cette consigne entraînera l'exclusion du concours.

Veillez à bien indiquer sur votre copie le nombre d'intercalaires utilisés (la copie double n'est pas décomptée).

Il vous est interdit de quitter définitivement la salle d'examen **avant le terme de la deuxième heure**.

Le présent document comporte **2 pages** numérotées.

Tournez la page, SVP

**OPTION A : DROIT CONSTITUTIONNEL, DROIT ADMINISTRATIF
ET LIBERTÉS PUBLIQUES**

Que reste-t-il du principe d'égalité ?

**OPTION B : INSTITUTIONS, DROIT ET POLITIQUES
COMMUNAUTAIRES**

L'espace Schengen doit-il être réformé ?

OPTION C : DROIT DES AFFAIRES

Le cautionnement en droit des sûretés

OPTION D : DROIT PÉNAL

Le sexe et le droit pénal
